

Créteil PIC. La CFDT alerte la DSCC 94

Reclassement du Personnel

La Direction ne respecte plus ses engagements

Tout juste parti à la Pic de Lognes, que les engagements de notre ancienne Directrice qu'ils soient oraux ou écrits ne sont pas respectés.

La CFDT a sollicité une audience auprès de la Directrice de la DSCC pour clarifier au plus vite l'avenir professionnel des collègues de la PIC de Créteil qui ont fait le choix d'un reclassement sur Créteil. De plus, les reclassements imposés aux agents pour Wissous ne respectent pas les dates de transfert des flux.

Plusieurs annonces inacceptables

- **Calendrier des transferts de flux à Wissous** : Alors que les collègues de Créteil avaient calé leur future mobilité à Wissous, en fonction des dates de transfert préalablement établies, plusieurs agents se voient imposer un transfert dès le mois de juin !!!

Sans l'accord de l'agent, la CFDT exige le respect des calendriers établis.

- **Nombre de postes à Créteil Pompador.**

Alors que 6 postes de technicien S3C sont prévus et offerts à reclassement à la future plateforme de Créteil Pompador, seulement 3 postes et 1 GCC font partis du chronogramme présenté !!!

2 postes ont totalement disparus... Inacceptable quant on sait que les vœux des collègues du S3C ont été effectués sur la base de ces propositions ! Dans la dernière lettre d'information, seulement 51 postes de travail pour les collègues de la PIC sont prévus.

La CFDT exige le respect du nombre de postes et la garantie d'un reclassement à Créteil Pompador pour les agents ayant fait ce choix.

- **Nombre de postes à Créteil PPDC et horaires de travail**

Là aussi, toutes les annonces et assurances faites lors des premières réunions semblent totalement oubliées !!

La Direction impose une prise de service à 5 heures pour l'ensemble des agents reclassés à Créteil PPDC, qu'ils soient au cedex ou au chantier manuel. Alors qu'à plusieurs reprises, cette question avait été abordée et la possibilité d'adapter les horaires pour les collègues du chantier manuel avait été actée !!!! **Seulement 5 postes au chantier manuel, c'est totalement inacceptable !**

Les collègues utilisant les transports en commun ne pourront pas être présents à cette prise de service. **La CFDT exige l'ouverture d'une négociation sur le nombre de postes et sur les horaires de travail afin de ne pas pénaliser encore davantage le reclassement des agents concernés.**

- **Transfert de la PPC**

Le Directeur de Rungis vient d'annoncer aux collègues concernés la poly-activité !!! Tous les agents devraient être polyvalents. Les collecteurs doivent connaître au moins 4 tournées, assurer le remplacement en faisant la sécabilité !!! Les agents S3C devront être collecteurs le samedi matin la prime de 600 euros, c'est pour un transfert avec la même activité !!!!

La CFDT ne laissera pas faire n'importe quoi...